



APPEL D'OFFRE OUVERT

N°001/26/ASSA-AC/DG/CSSGI

Sélection d'un Cabinet pour l'accompagnement de l'ASSA-AC
dans la mise en place de son système qualité

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- (1) L'Agence de Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC), créée par Acte Additionnel de la Conférence des chefs d'Etats de la CEMAC N°15/07-CEMAC-162-CCE-08 du 25 avril 2007, est une Institution Spécialisée de l'UEAC chargée de contribuer au développement social et économique de la CEMAC, en développant des programmes de formation dans les domaines de la sécurité aérienne au profit des Etats membres et en assistant ces derniers dans la mise en œuvre des mesures de sécurité aérienne.
- (2) Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'ASSA-AC relatives à la modernisation de sa gouvernance, l'Institution spécialisée souhaite s'engager dans une démarche qualité en vue de son alignement sur la norme ISO 9001.
- (3) Ce projet consolide la volonté de l'ASSA-AC d'harmoniser ses pratiques internes et de garantir une meilleure qualité de service aux Etats membres dans le cadre de ses missions d'assistance.
- (4) L'appui d'un Cabinet/Consultant permettra à l'Agence à travers son Service du Système de Gestion Intégré, dans un délai raisonnable, d'implémenter la démarche qualité et de rendre compte à ses organes statutaires.
- (5) Cette démarche qualité rentre dans la droite ligne de la feuille de route de l'Agence et elle lui permet d'identifier ses différents processus, de définir les indicateurs de performance et de disposer in fine d'un système de gestion de la qualité documenté, opérationnel et conforme aux exigences applicables de la Norme ISO 9001.
- (6) La mise en place du système de gestion de la qualité permet à l'Agence de faire la demande d'une Certification ISO 9001 version 2015, mais aussi d'introduire une demande pour un Audit RRAP (Regional Safety Oversight Organizations (RSOOs) and Regional Accident and Incident Investigation Organizations (RAIOs) Assessment Program) de l'OACI afin d'évaluer ses qualifications et ses capacités à fournir des fonctions ou des activités spécifiques dans le domaine de l'aviation, au regard d'un ensemble de critères objectifs.

2. OBJECTIFS

1. Objectif général

La mission principale du cabinet est d'accompagner l'ASSA-AC dans la mise en place et l'opérationnalisation de son système de gestion de la qualité conformément aux exigences de la dernière version de norme ISO 9001.

2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- (1) Faire un diagnostic de l'ASSA-AC (Analyse SWOT et PESTEL) ;
- (2) Effectuer la cartographie des différents processus du système qualité de l'Agence et sensibiliser les différents acteurs de la mise en œuvre.
- (3) Contribuer à l'élaboration des documents de qualité (Politique, Manuel, Procédures, Checklist).

3. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu du cabinet les résultats suivants :

- (1) Définir les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces de l'ASSA-AC à travers une analyse logique et structurée ;
- (2) Faire une cartographie des processus de l'organisation ;
- (3) Proposer une Politique Qualité ;
- (4) Effectuer une sensibilisation du personnel sur l'impact de la mise en place du système de gestion de la qualité et l'implication du personnel pour sa réussite ;
- (5) Elaborer le Manuel qualité de l'Agence ;
- (6) Elaborer des procédures qui garantissent la mise en œuvre effective du système.

4. PROFIL

Le profil du cabinet doit répondre aux critères suivants au minimum :

- (1) Des connaissances avérées en management de la qualité ;
- (2) Au moins dix (10) ans d'expérience dans la gestion de la qualité ;
- (3) Avoir une bonne connaissance du fonctionnement de la CEMAC et ses Organes ;
- (4) Maîtrise des normes (ISO 9001, 14001, 19011, 45001, QSE) et des outils qualité (Lean Management, Six Sigma) ;
- (5) Avoir déjà accompagné avec succès au moins trois (03) organisations dans la mise en place de système de gestion de la qualité durant les trois dernières années.
- (6) Avoir déjà accompagné une organisation dans le domaine de l'aviation civile notamment en audit qualité, formation serait un atout.

5. DOSSIER DE SOUMISSION

Les Cabinets sont invités par l'ASSA-AC à fournir :

(1) Un Dossier administratif comprenant :

- ✓ Le nom, les adresses (rue, courriel, autre) et le numéro de téléphone du cabinet ;
- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Une présentation du Cabinet (Informations sur les qualifications du soumissionnaire et de sa capacité à remplir les spécifications techniques, y compris les capacités de l'entreprise) ;
- ✓ Un ou les CV, des diplômes et attestations de travail et une expérience pertinente dans la Gestion de la qualité ;
- ✓ un certificat IRCA ou PECB en Lead auditor et/ou Lead implementer (9001/14001/45001) pour le consultant principal ;
- ✓ un certificat en management du risque LRM ISO 31000 pour le consultant principal ;
- ✓ Un certificat en Lean management, Six sigma au moins pour le consultant principal ;
- ✓ Informations sur les expériences professionnelles précédentes : inclure des contacts récents et pertinents pour des services identiques ou similaires et d'autres références (Attestations de services rendu).

(2) Une Offre Technique comprenant :

- ✓ L'approche méthodologique envisagée et détaillée ;
- ✓ Le planning détaillé de la mise en place du système ;

(3) Une Offre Financière :

- ✓ Une Offre financière clairement détaillée en XAF.

6. CRITERES DE SELECTION

- (1) Compréhension de la mission, pertinence de la méthodologie de travail proposée et du calendrier détaillé de la réalisation de la mission ;
- (2) Expérience ;
- (3) Compétences avérées du cabinet en gestion de la qualité ;
- (4) Expertise en zone CEMAC ;

7. SOUMISSION DES OFFRES

- (1) Les offres sont à envoyer par mail, en langue française, avec en objet la référence : « **Offre Cabinet « nom du Cabinet » pour la mise en place du système qualité de l'ASSA-AC** », aux adresses suivantes :

info@assa-ac.org

apoeugene@yahoo.fr

mzakariyaou@assa-ac.org

- (2) Date limite de dépôt des candidatures : 15 novembre 2026 à 15H30 (Heure du Tchad).
(3) Analyse des offres et sélection : 16 - 20 novembre 2026.
(4) Annonce du cabinet retenu : 23 novembre 2026.

Fait à N'Djamena, le **05 OCT 2026**

Le Directeur Général



Eugene APOMBI